

PADD 2022-2023

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
Matières résiduelles				
1	Mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer, sensibiliser et évaluer les comportements des usagers.	Réaliser 50% des recommandations du PGMR. Augmenter notre performance : Déchets: diminuer de 30% Récupération: Augmenter de 25% Matière organique : Augmenter de 50% Avoir réinvesti 100% des redevances du carton dans des outils de sensibilisation ou autres outils développés.	Mise en oeuvre du PGMR. Proposer un plan d'action quinquennal pour uniformiser les contenants, les visuels et la signalétique. Définir le visuel d'ici décembre 2022. 100% de la signalisation MR mise à niveau dans toutes les salles de réunion.	  
Gaz à effet de serres (GES)				
2	Élaboration d'un plan d'actions en vue d'atteindre la carboneutralité du Palais.	Réaliser une analyse/étude sur les sources de GES générés par les activités de la Société dans son ensemble.	Avoir réalisé un bilan des émissions de GES générées par les activités du Palais, pour les catégories 1, 2 et sources d'émissions. Identifier les activités de la catégorie 3.	   
3	Gérer les opérations et l'entretien des bâtiments de manière durable et efficiente.	Nombre de processus à mettre à niveau de l'entretien du bâtiment.	Avoir mis à jour au moins 1 processus en matière de gestion immobilière inscrit dans la plateforme MAXIMO.	  

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
4	Mettre en œuvre de nouvelles mesures pour améliorer notre efficacité énergétique.	Nombre de recommandations de l'audit de performance énergétique 2021 mises en œuvre.	Avoir mis en œuvre au moins 1 recommandation de l'audit de performance énergétique réalisé en 2021 et réaliser un plan d'actions pour la réalisation des autres recommandations.	    
5	Suivre les recommandations du rapport de BOMA BEST 2021. Réaliser toutes rénovations majeures selon les critères BOMA BEST - OR.	Prises en charge des recommandations, selon les priorités et délais d'exécution.	Constituer un comité BOMA BEST pour suivre et implanter les recommandations du rapport.	    
Approvisionnement responsable				
6	Réviser les critères d'évaluation d'écoresponsabilité de la politique d'approvisionnement écoresponsable adoptée en 2017, pour les bonifier dans une perspective responsable qui incorpore les principes sociaux et d'achat local.	Politique d'achat écoresponsable et code de conduite des fournisseurs.	Mise à jour de la politique d'approvisionnement écoresponsable d'ici le 31 mars 2023.	  

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
7	Intégration de critères de développement durable dans les appels d'offres pour les contrat récurrent et de plus grande envergure.	Contrats d'approvisionnement.	Établir une veille du milieu et des meilleures pratiques. Établir la liste des prochains appels d'offre à prioriser pour inclure des clauses en développement durable.	  
15	Intégrer des considérations écoresponsables dans l'achat de matériel et dans les outils de communication afin de réduire la distributions d'objets promotionnels aux partenaires et clients.	<p>Pourcentage de cadeaux corporatifs créés au Québec.</p> <p>Réflexion et recherche d'expérience à offrir au lieu de cadeaux (biens consommables).</p>	<p>25% du budget annuel est offert en expérience.</p> <p>Chaque année, effectuer une recherche pour identifier les entités qui satisfont aux critères écoresponsables.</p>	  
Gouvernance				
8	Consolider le portefeuille des certifications.	<p>Tableau de bord des certifications et plan d'actions.</p> <p>Dossier de candidature retenu pour analyse par RECYC-QUÉBEC.</p>	<p>Mise en place d'un tableau de bord des certifications et des dates de mise à jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les objectifs stratégiques du Palais ; - Rendre compte du résultat des actions ; - Déposer les dossiers de candidature pour les certifications venant à échéance après évaluation de leur pertinence. 	
9	Utilisation de l'aide à la décision qui tient compte des principes de développement durable pour l'approbation de projets.	Nombre de projets mis en œuvre à l'interne, parmi ceux de la grille développement durable d'analyse d'aide à la décisio, aux membres des instances décisionnelles.	Au moins 1 projet majeur a été rendu plus écoresponsable à l'aide de la grille d'analyse développement durable.	

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
Mobilité durable				
10	Adapter nos stationnements pour répondre aux besoins des employés et visiteurs en matière de bornes électriques.	Nombre de bornes de recharge électrique ajoutées au parc de stationnement. Statistique sur le nombre d'heures durant lesquelles chaque borne est utilisée par année.	Faire un inventaire du maximum d'endroits permettant l'installation de bornes électriques et ajouter au moins 10 bornes à notre parc. Développer le modèle d'affaires pour offrir des bornes de recharges gratuites (benchmarking).	   
11	Encourager l'usage des moyens de transports à faible empreinte carbone en créant des incitatifs aux déplacements multimodaux.	Pourcentage d'adhésion par les employés aux incitatifs mis sur pied par la Société. Nombre de recommandations du rapport Vélosympathique de Vélo-Québec - 2021 mis en œuvre.	20% des employés utilisent les incitatifs de transport actif mis sur pied par la Société. Révision du site Internet pour favoriser l'accès au PCM par le transport multimodal vs automobile. Implantation de 5 recommandations du rapport Vélosympathique.	  
Empreinte numérique				
12	Améliorer la gestion numérique.	Élaboration d'une procédure de bonnes pratiques. Identifier la méthodologie permettant de mesurer la quantité carbone générée par nos activités numériques chaque année.	Quantifier l'impact de l'économie en carbone.	 
13	Participer au développement d'un système (tableau de bord) de suivi du PADD.	Réflexion et identification des critères de mise en œuvre d'un tableau de bord.	Devis technique à développer.	 

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
Durabilité environnementale				
14	Mettre en œuvre un plan de communications en matière de développement durable.	Sondage : Nombre de personnes qui connaissent le plan de communication en développement durable (interne et externe). Nombre de diffusions pertinentes du plan de comm. en développement durable.	Adoption du plan d'ici juillet 2022. 100% des actions définies dans le plan de communications ont été diffusées.	
17	Offrir l'accompagnement adapté aux organisateurs d'événements pour organiser des événements écoresponsables.	Faire une veille documentaire ; identifier les outils qui répondent aux critères d'un événement écoresponsable. État des lieux pour faire un événement écoresponsable (normes) offert aux clients. Rendre disponible le guide événement écoresponsable de Tourisme Montréal.	Création d'un guide des initiatives écoresponsables. Identifier un outil interactif qui intégrerait tous les critères d'un événement écoresponsable et qui aiderait les organisateurs à calculer leur empreinte carbone.	   
18	Adhésion de la clientèle à la politique d'écoconditionnalité.	Nombre de clients qui ont adhéré et utilisé les mécanismes de la politique. Nombre de gestes écoresponsables posés.	Au moins 5 clients ont adhéré à la politique ou ont fait des actions écoresponsables. Établir un comparatif pour les années à venir (statut de départ).	 
19	Faire connaître les initiatives et programme en développement durable du Palais sur le marché international et local.	Contribution à la création de contenu en développement durable dans les cahiers de candidature.	Intégrer à chaque cahier de candidature (gabarit des cahiers).	  

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
Engagement et formation des employés				
20	Favoriser une plus grande prise en compte des principes du PADD du Palais pour les employés.	<p>Nombre de formations offertes par département. Nombre d'employés formés par département. Sondage sur les connaissances acquise en développement durable.</p> <p>Quantité de rencontres avec la chargée en gestion développement durable et le nouvel employé.</p>	<p>Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en développement durable des employés.</p> <p>Intégrer des informations en développement durable dans le matériel d'accueil et de formation du personnel.</p>	
21	Bonifier les programmes existants d'engagement en développement durable, volet social, dans la communauté.	<p>4 journées d'action sociale à planifier.</p> <p>Identifier programmes potentiels pour les prochaines années.</p>	<p>Participation d'au moins 20% des employés aux journées d'action.</p> <p>Identifier et choisir des causes pour les 4 prochaines années.</p>	  
16	Former les chargés d'événements pour qu'ils adoptent de bonnes pratiques en événements écoresponsables.	<p>Nombre de formations aux chargés d'événements. Sonder le taux de connaissances acquises suite aux formations.</p>	<p>2 formations en développement durable suivis par tous les chargés d'événements d'ici mars 2023.</p>	 

Numéro	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2023	ODD
Communautaire et inclusion				
22	Soutenir des programmes d'intervention pour aider les personnes en situation d'itinérance à Montréal.	1 rapport par année. Nombre d'interventions. Quantité d'interventions de médiation sociale auprès des personnes en situation d'itinérance au Palais.	Rapport déposé annuellement.	     
23	Entretien des partenariats visant à faire la promotion des arts et de la culture et mettant en vedette des artistes de Montréal.	Partenariats avec les parties prenantes du milieu.	Création d'un tableau de bord. Inventaire des partenariats existants et potentiels avec plan d'action sur 5 ans.	
24	Offrir des espaces locatifs en période creuse pour des organismes du milieu.	Nombre d'organismes qui participent au programme.	10 organismes ont bénéficié de ce programme.	  
25	Adopter et mettre en œuvre le plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Adoption du plan d'action. Certification Kéroul. 80 % de la clientèle est satisfaite des installations. Sondage auprès des usagés ou marche exploratoire via Altergo.	100% des mesures proposées par Kéroul mises en place.	